



Montreuil, le 15 avril 2019

**Conseil d'administration de l'EPA Masse
du 16 avril 2019 (2ème convocation)**

Monsieur le président,

Depuis un mois et demi maintenant, un mouvement social traverse notre corporation. Depuis des semaines, les douaniers font entendre leur détresse face à une politique d'austérité continue et à un pouvoir d'achat qui diminue inexorablement.

Des conditions de travail qui ne cessent de se dégrader, des services souvent exsangues en matière d'effectifs, des lieux d'exercice parfois insalubres avec des équipements détériorés... Les organisations syndicales n'ont eu de cesse d'interpeller la Direction Générale depuis des années sur tous ces sujets mais la cocotte a fini par exploser le 3 mars 2019. Depuis quinze jours, la Direction joue la montre en ne répondant pas aux revendications du personnel, en particulier sur le volet indemnitaire. Les douaniers sont d'ailleurs venus manifester, à juste titre, leur colère devant la Direction Générale le 11 avril.

Nous, élus, avons boycotté la première convocation du conseil d'administration en vous indiquant que nous espérions un rétablissement du dialogue social. Force est de constater qu'à l'heure actuelle, nous en sommes loin.

Nous sommes conscients de l'importance des débats et des décisions votées lors d'un conseil d'administration et du travail fort conséquent réalisé par les collègues du service central et des services territoriaux.

Ne pas siéger lors d'un conseil d'administration est un acte fort. En tant qu'élus, conscients de notre responsabilité envers nos collègues qui nous ont accordé leur confiance, nous en sommes les premiers désolés. Mais afin que la Masse des Douanes demeure, il faut également que les douaniers disposent de conditions de travail dignes et d'un salaire leur permettant de se loger.

Monsieur le président, nous vous donnons rendez-vous, nous l'espérons, le plus rapidement possible pour travailler ensemble dans l'intérêt collectif.

En effet, nous avons encore l'espoir de voir les revendications des douaniers aboutir et le dialogue social se rétablir avec les autorités douanières.

Les élus au conseil d'administration